

Comment pouvez-vous aider vos clients qui viennent d'obtenir leur permis?

Nous vous donnons quelques solutions:

- Pour les assurances:
 - RC Véhicules automoteurs
 - Omnium Safe 1
- Pour les véhicules suivants:
 - pour les voitures de tourisme
 - pour les camionnettes (max. 3,5 t) en usage privé

Ces solutions sont valables pour les jeunes. Par jeunes, nous entendons les personnes âgées de moins de 23 ans.

Toutefois, ces personnes et leur véhicule doivent satisfaire aux conditions suivantes:

1. Les conditions pour les jeunes:

- Le jeune est âgé de moins de 21 ans?
 - dans ce cas, il ne peut avoir aucun sinistre en tort, et
 - le véhicule de ses parents doit également être assuré chez nous.
- Le jeune est âgé d'au moins 21 ans et il a son permis de conduire depuis moins de 3 ans?
 - dans ce cas, il ne peut avoir aucun sinistre en tort, et
 - le véhicule de ses parents doit également être assuré chez nous.
- Le jeune est âgé d'au moins 21 ans et il a son permis de conduire depuis au moins 3 ans?
 - dans ce cas, il ne peut avoir aucun sinistre en tort.

Le jeune a déjà causé un sinistre en tort? Dans ce cas, vous devez prendre contact avec nous.

Attention! Ces conditions ne sont pas d'application aux jeunes qui conduisent de temps en temps le véhicule. Nous appelons ces jeunes des "conducteurs occasionnels âgés de moins de 23 ans".

2. Les conditions pour le véhicule du jeune:

- pour l'assurance RC Véhicules automoteurs et l'assurance Omnium Safe 1:
 - le véhicule ne peut pas être une voiture de sport
 - le kW ne peut pas être supérieur ou égal à 90
- seulement pour l'assurance Omnium Safe 1:
 - le véhicule ne peut pas être un cabriolet;
 - la valeur assurée ne dépasse pas 35.000,00 EUR.

Bien sûr, toutes les autres règles que nous utilisons pour déterminer si nous voulons assurer un client restent d'application. Les clients doivent en tous cas satisfaire aux conditions suivantes:

- Ils n'ont pas encore eu de sinistre avec circonstances aggravantes. Nous entendons par là, par exemple, qu'ils ont intentionnellement causé un sinistre. Ou qu'ils ont causé un sinistre du fait qu'ils étaient ivres ou avaient consommé de la drogue. Ou qu'ils ont causé un sinistre sans avoir de permis de conduire valide.
- Leur permis de conduire n'a encore jamais été retiré.
- Ils n'ont jamais été condamnés parce qu'ils conduisaient lorsqu'ils avaient bu ou consommé de la drogue. Ou parce qu'ils ont commis un délit de fuite après avoir causé un sinistre.

Ce document est exclusivement destiné à des intermédiaires d'assurances professionnels.

Il est interdit de diffuser ce document (ou une partie de ce document) à des prospects ou des clients non professionnels, de manière électronique ou autre.

Si votre client a une plainte, vous êtes, en tant qu'intermédiaire, le premier interlocuteur.

Comment pouvez-vous aider vos clients qui viennent d'obtenir leur permis?

Quels tarifs pouvez-vous offrir?

	Tarif standard	Tarif pour conducteur occasionnel âgé de moins de 23 ans	Tarif du Plan Famille avec Safety Pack
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> Il est le conducteur habituel. Le degré a été calculé correctement. Le degré ne peut pas dépasser le degré II. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est âgé de moins de 23 ans. Le jeune conduit de temps en temps le véhicule. Le degré des parents reste d'application. Le jeune conducteur vit encore chez ses parents. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est âgé de moins de 28 ans. Il est le conducteur habituel. Le degré a été calculé correctement. Il a un Plan Famille répondant aux conditions du Safety Pack.
Prime RC Véhicules automoteurs	<ul style="list-style-type: none"> La prime que nous calculons de façon standard. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous majorons la prime que les parents paient de 10 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Tarif Plan Famille avec Safety Pack.
Prime Omnium Safe 1	<ul style="list-style-type: none"> La prime que nous calculons de façon standard. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous majorons la prime que les parents paient de 10 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Tarif Plan Famille avec Safety Pack.
Franchise si le jeune conducteur est âgé de moins de 23 ans pour l'assurance RC Véhicules automoteurs ou l'assurance Omnium Safe 1	<ul style="list-style-type: none"> Le conducteur habituel mentionné aux Conditions Particulières est âgé de moins de 23 ans? Dans ce cas, la personne qui prend l'assurance ne doit payer aucune franchise "jeune conducteur". 	<ul style="list-style-type: none"> La personne qui prend l'assurance ne doit payer aucune franchise "jeune conducteur". 	<ul style="list-style-type: none"> Le conducteur habituel mentionné aux Conditions Particulières est âgé de moins de 23 ans? Dans ce cas, la personne qui prend l'assurance ne doit payer aucun risque propre "jeune conducteur".